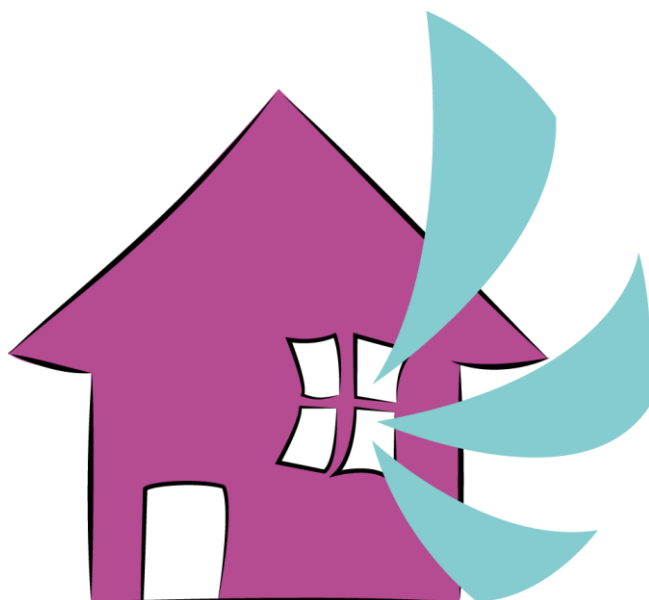


RAPPORT D'ACTIVITE 2023



Association

RESÔ H'AND FAMILY

« Ces liens qui font du bien »

SOMMAIRE

INTRODUCTION

UNE ANNEE DANS LE RETRO

PARTIE 1 : DONNEES QUANTITATIVES et QUALITATIVES DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION EN 2023

1.1 Les familles accompagnées : une représentativité des différentes classes d'âge, des différents types de handicap, et une sur représentation des quartiers de Toulouse agglomération

1.1.1 Profil des familles

1.1.2 Les domiciles : localisation et caractéristiques

1.1.3 Données relatives à l'accompagnement

1.1.4 Les sorties de loisirs et en petits collectifs

1.2 De la vente de chocolats aux interventions formatives, présentation des autres actions de 2023

PARTIE 2 : EVOLUTION DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

2.1 Les Ressources Humaines : le développement des postes salariés

2.2 Les ressources matérielles : entre stabilité des ressources et acquisition de biens

2.3 Les ressources financières : quand l'existant nécessite du complément

2.3.1 Les subventions

2.3.2 Les autres apports

PARTIE 3 : EVALUATION - ECARTS – PERSPECTIVES

3.1 : Une évaluation globale positive mais imparfaite

3.1.1 En lien avec les données précédemment détaillées

3.1.2 En fonction des objectifs fixés en 2022

3.2 Ecart avec le projet initial / les besoins du terrain

3.3 Perspectives pour 2024

CONCLUSION

INTRODUCTION

Et 2023 est arrivée...

2023, une « deuxième année » qui était en fait une « première année complète ».

Au fil des mois, on a fêté des arrivées, des départs.

L'arrivée de Marine Blondel, le départ de Juliette Brasset. L'arrivée de nouvelles familles, le départ des premières que nous avons accompagnées.

On a espéré, pour des places en établissement ou pour des réponses d'appels à projet.

On a souri avec les familles, on a éprouvé de la gratitude.

On a dû être déçues aussi de certaines réponses, de certaines décisions, concernant les familles, ou nous concernant. Des déceptions qui ont le goût d'un sentiment d'injustice parfois.

Au milieu de tout cela, ce que nous pouvons retenir de 2023, c'est que la confiance nous a une nouvelle fois été accordée, par tous les acteurs que nous avons rencontrés, quel que soit leur place ou leurs prérogatives. Merci pour cette confiance qui nous porte, nous motive, et crée des possibles aux familles « sans solution ».

Cette année, nous avons accompagnés des familles avec des parcours et des situations de vie très douloureux. Notre objectif d'aller vers les plus précaires et les plus éloignés de la vie sociale est atteint. La cohésion d'équipe est alors primordiale pour faire face émotionnellement, et pour construire des réponses adaptées. Cette force du collectif existe, elle se nourrit des temps de concertation autour des familles, des temps informels et des temps de réalisation de projets associatifs faisant appels à la créativité de chacune.

Nourrie de ces projets, de ce collectif atypique, l'association existe. Elle tente de se frayer une place dans le paysage associatif toulousain, où sa taille détonne. Mais ce qui est pour l'heure un frein dans les attendus des pouvoirs publics, ne peut-il pas être considéré comme un vrai atout ? Moins coûteuse, plus réactive, plus adaptable, l'association effectue un travail et rejoint un nombre de familles, qui n'ont rien à envier à d'autres services, et elle devance parfois des projets « dans les tuyaux » des pouvoirs publics, qui tardent à se mettre en œuvre.

En 2023, ResÔ H'and Family a été à sa juste place : auprès des familles dont les besoins ne sont pas pourvus par l'existant du territoire.

C'est tout cela que nous allons vous présenter.

UNE ANNEE DANS LE RETROVISEUR :

2023

- ➔ **JANVIER** : A la fin du mois, l'équipe franchit la barre symbolique des 20 familles adressées.
- ➔ **FÉVRIER** : Embauche de Lucile Najdouch en tant que travailleur social. Toute l'équipe des professionnelles est salariée en CDD pour un total de 1,18 ETP
- ➔ **MARS** : Embauche de Marine Blondel, en CDD à temps partiel en tant que travailleur social. L'équipe est au complet.
- ➔ **MAI** : Acquisition de matériel sensoriel adapté aux besoins des enfants en situation de handicap, à la suite d'un don du Rotary Club.
- ➔ **JUIN** : 30 familles ont été adressées à ResÔ H'and Family depuis sa création.
- ➔ **JUILLET** : Signature du premier CDI pour un membre de l'équipe (Lucile Najdouch). Fin d'intervention pour Juliette Brasset au sein de l'association.
- ➔ **AOÛT** : Développement des activités ludiques et des activités en petit collectif de familles.
- ➔ **SEPTEMBRE** : Fin de l'accompagnement par le parcours ADRESS. 40 familles ont été adressées à l'association.
- ➔ **OCTOBRE** : Accueil de la première stagiaire Educatrice Spécialisée.
- ➔ **NOVEMBRE** : Opération "vente de chocolats de Noël" pour récolter des fonds. Marine Blondel passe en CDI.
- ➔ **DECEMBRE** : 2ème campagne de "papiers cadeaux solidaires", au profit de l'association, avec le soutien de la parfumerie NOCIBE

2024

PARTIE 1 : DONNEES QUANTITATIVES et QUALITATIVES DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION EN 2023

1.1 Les familles accompagnées : une représentativité des différentes classes d'âge, des différents types de handicap, et une sur représentation des quartiers de Toulouse agglomération

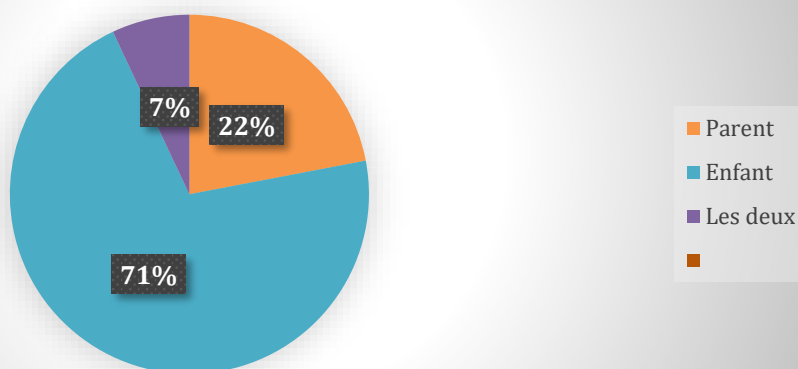
L'étude porte sur **37 familles**, recensées entre le 01 janvier 2023 et le 11 novembre 2023.

Soit **41 personnes en situation de handicap**.

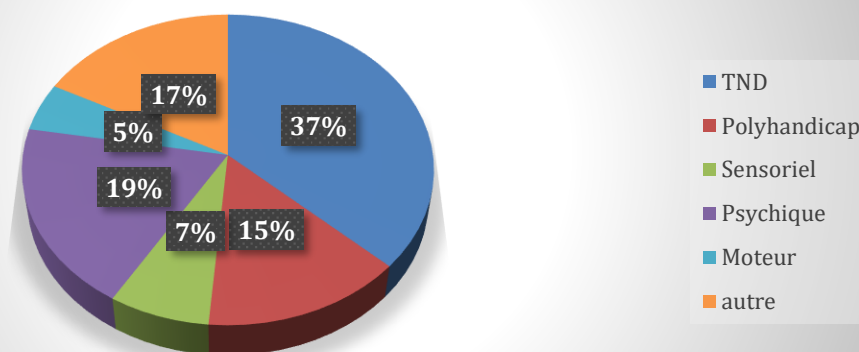
21 familles ont vu leur accompagnement prendre **fin** durant l'année écoulée.

1.1.1 Profil des familles

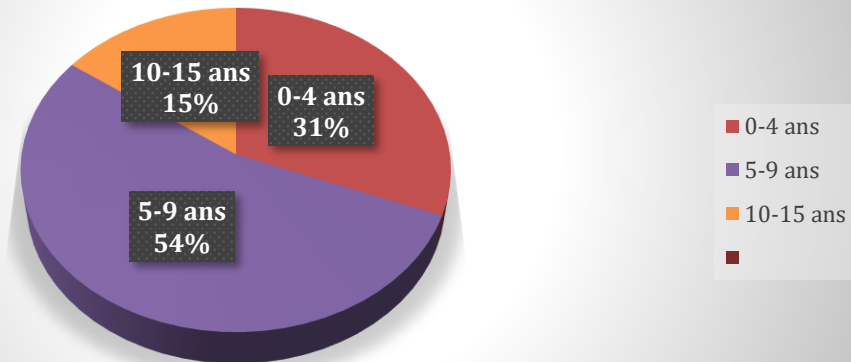
Qui est porteur de handicap



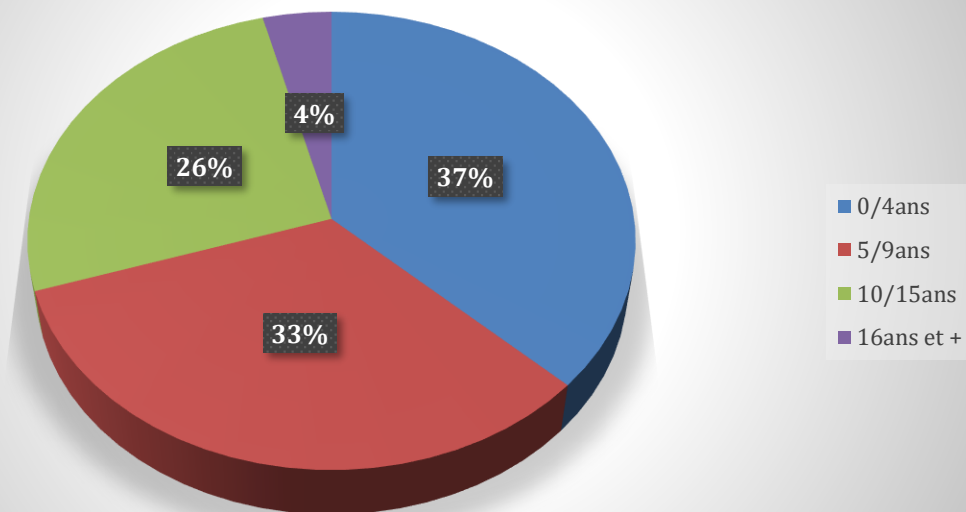
Type de handicap



Age des enfants avec handicap



AGE ENFANTS FRATRIE

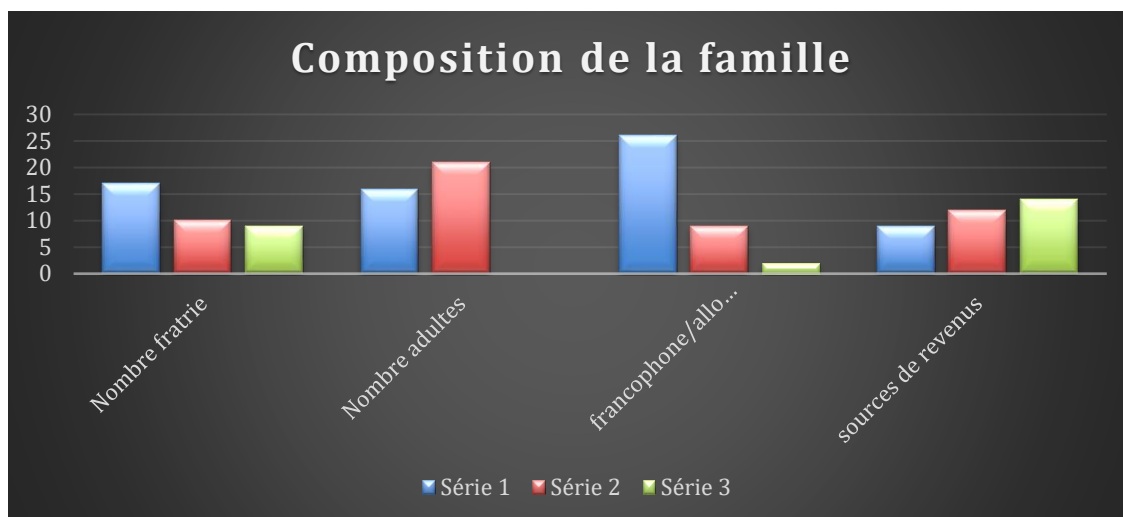


Analyse des données du graphique

Les enfants de moins de 10 ans sont surreprésentés dans les familles accompagnées. Cela s'explique : parce que les enfants les plus jeunes, sont impactés directement par les listes d'attentes pour les premières intégrations aux lieux de soins.

Parce que les enfants, handicapés ou pas, sont encore très dépendants dans ces tranches d'âges, accentuant donc le besoin de soutien pour le parent.

Parce que la présence d'un (très) jeune enfant justifie plus facilement la recherche d'intervention auprès de la famille.



Analyse des données du graphique.

Les données sont « en nombre de familles » concernées par chaque item.

Ainsi, on observe que 18 familles ont un enfant unique. 19 familles se composent de 2 enfants ou plus.

Les familles avec enfant unique sont principalement celles avec des femmes en situation de handicap psychique, adressées par la périnatalité en lien avec leur « devenir mère ». Il s'agit alors de les accompagner dans leur première expérience de parent.

Le deuxième profil de familles avec enfant unique concerne les familles/ les femmes avec un parcours migratoire. Elles ont quitté leur pays, parfois leur famille, pour permettre à leur enfant de bénéficier de soins qui n'existent pas dans leur pays d'origine. Culturellement, les pères ne s'occupent pas des enfants lorsque celui-ci est porteur de handicap. Ces femmes sont donc exposées aux situations d'isolement, de précarité. Leur situation peine à évoluer, puisque accaparées par les besoins de leurs enfants et sans relais, elles ne peuvent pas faire les démarches pour favoriser leur situation (participer aux cours de français notamment).

L'autre moitié des familles se compose de fratrie de deux enfants ou plus. Ces jeunes sont pris dans les difficultés familiales en lien avec le handicap. Leurs besoins sont relégués « au second plan », ils ont une vie sociale assez pauvre par défaut d'inscription dans des activités.

Concernant les adultes présents dans la famille, on relève 15 familles monoparentales (13 avec la mère, 2 avec le père) pour 21 familles avec deux parents.

Quel que soit la composition de la famille, la charge de l'enfant incombe aux mères. De même que la charge du foyer, de la fratrie. Les pères à une ou deux exceptions près, ne sont pas des ressources, soient parce qu'ils sont engagés dans des activités extérieures, soit parce qu'ils n'ont pas la volonté de soutenir leur compagne dans les tâches et les démarches.

Les familles sont majoritairement francophones (avec parfois un français approximatif), soit 26 familles. 9 familles sont allophones, et 2 sont anglophones. Cela représente donc

Enfin, concernant les sources de revenus, la précarité existante justifie la poursuite d'interventions sans participation financière des familles. 9 familles vivent sans aucun apport financier (femmes seules avec droits pas encore ouverts), 14 dépendent uniquement des subsides (allocations AEEH et prestations familiales principalement). Les familles avec revenus restent précaires, avec un seul revenu bien souvent, et/ou du travail à temps partiel payé au SMIC. Les bénéficiaires des interventions ne peuvent pas faire appel aux organismes payant tels que les aides à domicile, éducateurs en libéral, ou les associations avec une adhésion payante. Là encore, cela constitue un frein pour l'orientation des familles.

Il est important de rappeler que si l'AEEH est destinée à couvrir les frais inhérents au handicap, elle est rarement suffisante dans les familles accompagnées, pour faire face à l'impact du handicap : enfants non pris en charge donc parent éloigné de l'emploi, loyers et coût de la vie trop élevés pour être couverts par les « autres ressources » que l'AEEH.

transmettent l'information de l'existence de l'association, qu'elles interpellent sans qu'il y ait eu un contact de présentation au préalable.

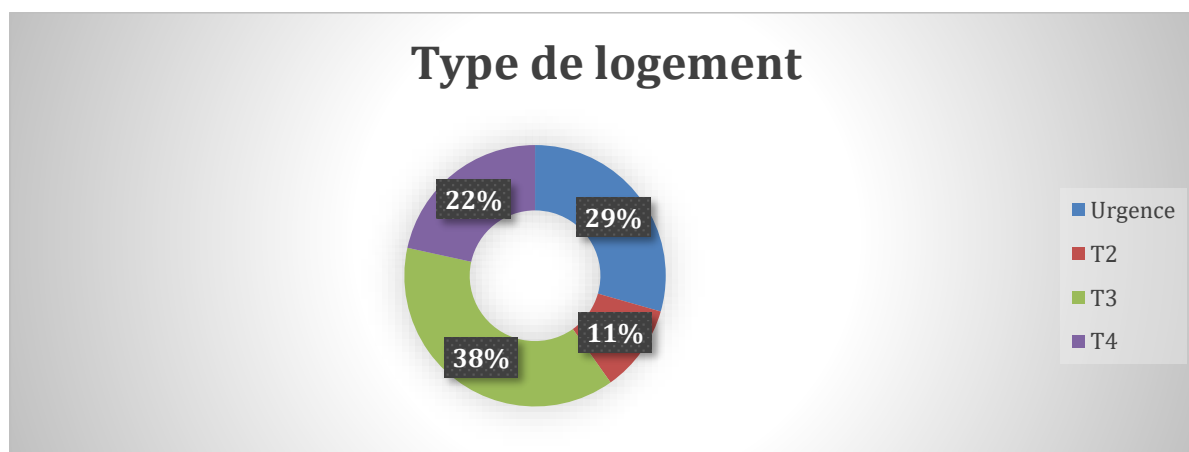
Enfin, les professionnelles ayant sollicitées l'équipe une fois, n'hésitent pas à la recontacter, signe d'une confiance dans le travail effectué.

Le deuxième grand secteur concerne la partie Est du centre-ville et les quartiers Château de L'Hers, Rangueil, Montaudran. Dans ces quartiers se concentrent des familles avec au moins un revenu d'activité, et une grande majorité de familles avec un couple parental.

Il ne se dégage aucune justification particulière à cette répartition de l'adressage pour ces quartiers.

Enfin, **le nord de Toulouse est assez peu investi**, l'association n'est pas encore repérée sur ce secteur.

De même que dans les communes de Toulouse Métropole, où les tentatives de création d'un partenariat n'ont pas été efficaces. Il est à noter que la méthode de prise de contact et de sollicitation des partenaires a été la même qu'auprès des partenaires de la ville de Toulouse. Ceux-ci ont généralement rapidement donné suite aux propositions de rencontre. A contrario, malgré des relances, les partenaires des communes de la métropole n'ont pas donné suite aux sollicitations.



Analyse du graphique

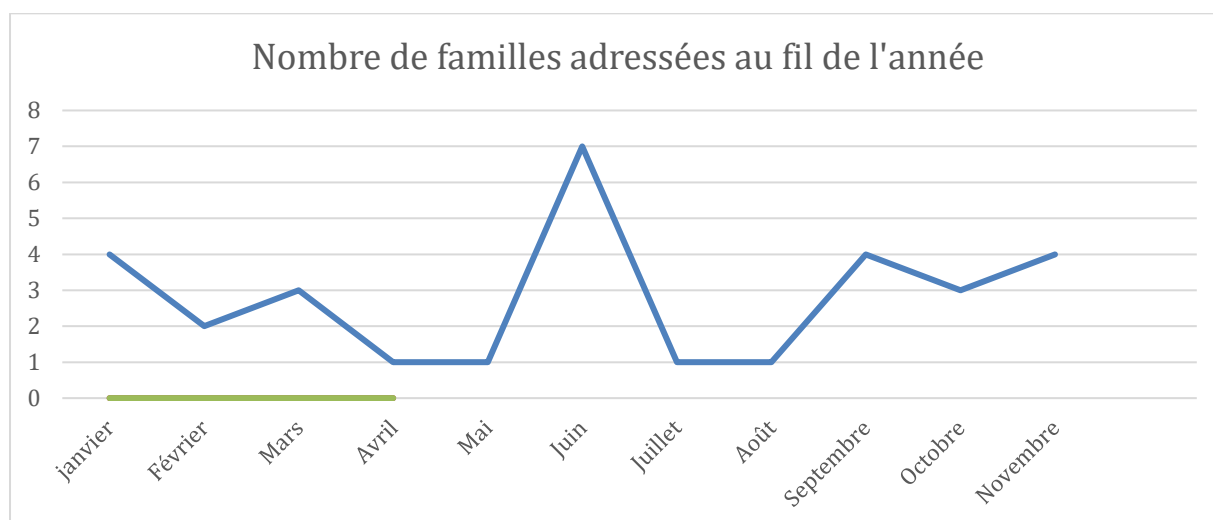
Le type de logement est encore un indicateur de la précarité des familles et des discriminations dans la pourvoyance de leurs besoins primaires.

30% sont en logement d'urgence, induisant des chambres non adaptées au handicap, une absence d'ancrage dans un quartier, ce qui rend plus difficile les inscriptions à long terme dans des lieux ressources.

Pour les 38% qui vivent dans un T3, cela ne signifie pas que le logement soit adapté aux besoins la famille. En effet, ce sont des familles avec une fratrie plus nombreuse. Surtout, ce sont des familles où l'enfant en situation de handicap, par ses symptômes (cris la nuit, vie

nocturne, destruction des affaires), nécessiterait une chambre individuelle, pour ne pas gêner le reste de la fratrie.

1.1.3 Données relatives à l'accompagnement



Analyse de données

L'association fonctionnant actuellement « en continu », **les partenaires s'en sont saisis massivement avant la période estivale.** Cela a permis que les familles ne soient pas sans soutien durant cette période, et de leur proposer des activités de loisirs, des temps de partage collectifs.

Pour autant, les familles adressées à cette période avaient souvent d'autres besoins associés, et l'accompagnement se poursuit pour plusieurs d'entre elles malgré la fin de la période estivale.

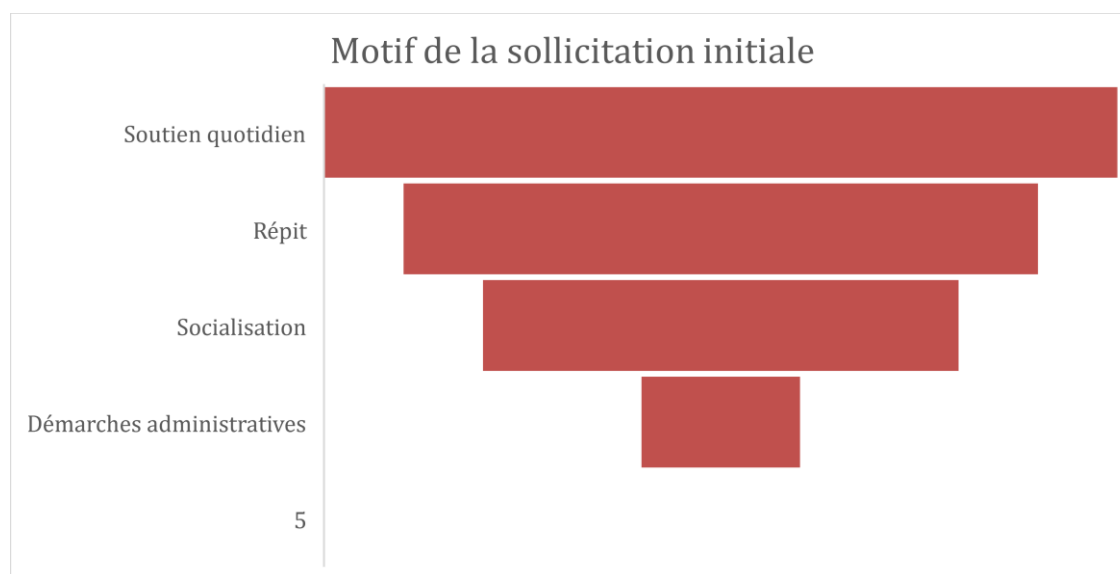
Pour le reste de l'année, **on observe des adressages par « paquet », difficilement interprétables**, mais qui vont avoir un impact dans l'organisation du travail.

Les professionnels construisent leur emploi du temps semaine après semaine, ce qui permet une belle réactivité quand il s'agit d'intégrer une nouvelle famille.

Mais en termes de « place », même si pour l'heure la rotation des familles et leurs besoins s'accordent bien avec la réalité de l'activité, l'objectif sera de ne pas se retrouver embouteillé ni en suractivité durant les mois d'affluence, ne permettant plus de faire un travail de proximité avec les familles. C'est une gestion régulière du flux qui pour le moment a été efficace (ex : anticipation des périodes spécifiques, interruption des démarches vers de nouveaux partenaires, réévaluation régulière des besoins des familles).

Partenaires qui ont orienté des familles :

- Plateforme Compétence et Prestations externalisées (PCPE AGAPEI)
- Maison Des Solidarités Basso Combo, Bagatelle, Soupetard
- Service Inclusion Prévention de la mairie de Toulouse (SeSpi)
- Périnatalité Paul de Viguié
- Centre Ressource Autisme (CRA)
- Institut des Jeunes Aveugles
- Trisomie 31
- OBEPEDIA
- CMP (adulte) des Arènes
- Halte-Garderie Bagatelle
- Case de Santé
- Association des Paralysés de France (APF)



Analyse du graphique

Lors du premier rapport d'activité, il était fait état de sollicitations initiales pour des besoins de démarches administratives. Ce type d'intervention n'est pas celui qui correspond le plus aux missions de l'association, mais il permettait d'entrer en contact avec des familles peu ouvertes dans un premier temps à un soutien éducatif.

Cette année, ces questions administratives sont traitées par le partenaire qui oriente. Son orientation vers l'association se justifie par le fait que les besoins de la famille dépassent trop largement son champ de compétence et d'intervention. Notamment pour tout ce qui concerne les interventions à partir du domicile, la coordination des intervenants, les accompagnements vers l'extérieur.

On revient donc vers des motifs d'orientation plus conformes aux missions de l'association.

Types d'actions durant l'accompagnement

- **Accompagnements vers l'extérieur** (démarches, rdv médicaux, pourvoyance des besoins primaires, lieux ressources pour la socialisation)
- **Répît pour le parent**
- **Mise en place d'activités** (stimulation sensorielle au domicile, activités de loisirs y compris pour la fratrie, temps de rencontre inter-familles)
- **Soutien dans les démarches administratives** (en lien avec les besoins médicaux, les recherches de logement, les inscriptions dans les activités extra scolaires de la fratrie).
- **Coordination des interventions et des partenaires** (pour la mise en œuvre des soins et des nouveaux intervenants)

Partenaires et lieux ressources pendant et pour la fin d'accompagnement :

- Solidarité Familiale
- PCPE
- Maison des Solidarités et PMI
- Café autisme
- Lieux d'Accueil Enfant Parent de Bagatelle, Bellefontaine, de la Bulle Rose et de Fourtanié
- Ludothèques Les Ludotines, Reynerie, Alliances et Culture Mirail
- Case de santé
- UDAH31
- Aide Sociale à l'Enfance
- Equipements sportifs de Toulouse (piscine, patinoire)
- CMP Val Garonne
- La réussite éducative
- Les restos du cœur
- Unis-cité
- Hôpital des enfants
- Unité Hospitalisation Enfance en Danger de l'hôpital des enfants

1.1.4 Les sorties de loisirs et les sorties en petit collectif

Les sorties de loisir :

Proposées durant les temps de vacances scolaires, elles ont permis de faire découvrir aux familles des lieux tels que Toulouse Plage, La Ramée, des animations aux alentours de Toulouse. L'objectif étant de leur faire vivre un temps de vie et de partage parent/enfant agréable. Et de leur donner la possibilité de renouveler l'expérience en toute autonomie, par la connaissance de l'existant.

Ce fut aussi l'occasion de proposer des loisirs aux enfants lors des temps de répit. Les sorties telles que la piscine sont des temps privilégiés à la stimulation sensorielle et à la détente pour la plupart des enfants en situation de handicap. De même que l'accès aux animaux par le biais des fermes pédagogiques.

Tout ceci représente un volume d'environ 30/40 temps de sorties sur l'année.

Les sorties de loisirs ont aussi concerné les fratries. En groupe, ce fut pour ces jeunes, l'occasion de côtoyer des pairs, aussi concernés par le handicap pour un membre de leur famille. Ce furent également des opportunités de les sortir de leur quotidien où il n'y a parfois pas la place pour des activités ludiques.

Ces sorties en petit collectif ont également concerné des familles, toujours dans cette optique de créer une dynamique de pair-aidance ponctuelle.

Ces temps se sont déroulés sur 4 rencontres.

1.2 De la vente de chocolats aux interventions formatives, présentation des autres actions de 2023

Les interventions à visée formative :

Débutées en 2022 au sein du “**Centre Régional de Formations Professionnelle aux Fonctions de Direction**” dans le secteur social, elles ont pu se poursuivre et se développer.

Durant l'année, **ce sont des interventions mensuelles qui ont eues lieu**, soit dans cet établissement, soit au sein de **ERASME**, établissement de formation pour les travailleurs sociaux, à Toulouse.

Ces interventions permettent de poursuivre le travail de réseau, de communication sur le projet associatif et sa mise en œuvre.

La vente de chocolats de Noël et les papiers cadeaux solidaires :

Comme en 2022, l'association a pu réaliser son action **des papiers cadeaux solidaires, au moment de la période de Noël, en partenariat avec la parfumerie Nocibé**. Cette action est une source de récolte de dons importante. Elle permet également de rencontrer du public et des professionnels par un autre biais.

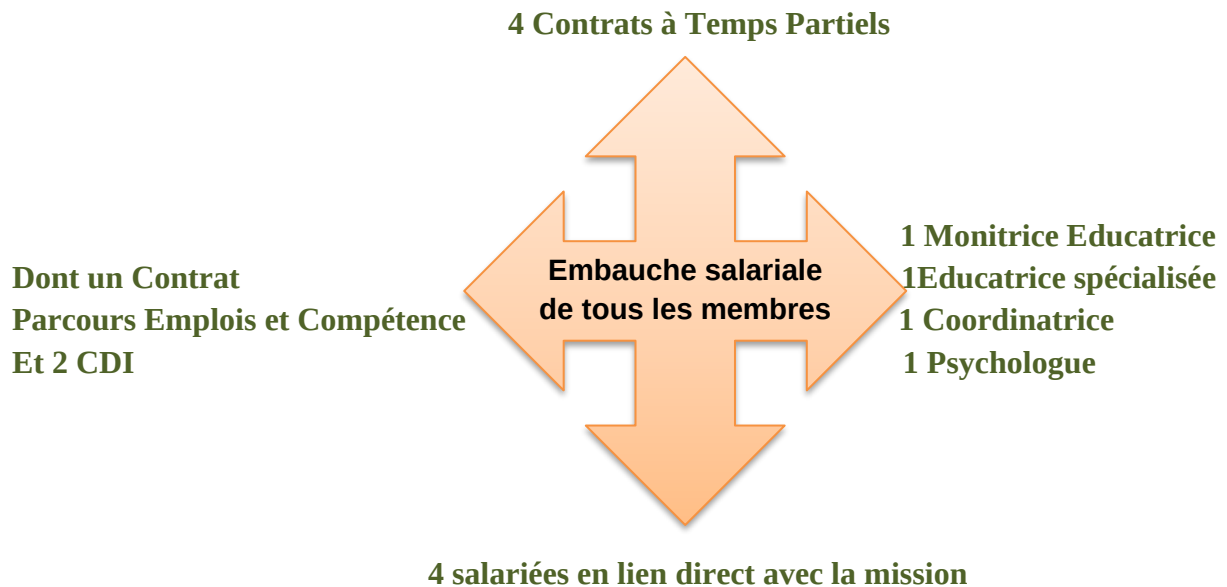
La vente des chocolats de Noël est, dans la même idée, **une source de récolte de dons pour sécuriser le modèle économique**.

Les Réponses aux « Appel à Projet » :

En 2023, une dizaine de réponses à Appel à Projets (fondation privées) ont été envoyées, sans que celles-ci aient recueilli une réponse favorable.

PARTIE 2 : EVOLUTION DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

2.1 Les Ressources Humaines : le développement des postes salariés



Détails :

L'association a pu salarier l'intégralité de ses membres depuis février 2022.

Les contrats sont à temps partiels, en raison des contraintes budgétaires et non en lien avec la réalité de l'activité.

En effet, les besoins des familles justifieraient que les professionnelles soient à temps plein, puisqu'elles effectuent régulièrement des heures, en plus de celles de leur temps de travail, qu'elles récupèrent ensuite.

Les besoins des familles ne sont pas des "puits sans fond" qui feraient tomber dans une logique de "toujours plus de besoins humains". Le projet a été pensé pour un ratio famille / ETP qui n'est pas réalisé, d'où le décalage.

Une fois que les besoins préalablement pensés et chiffrés seront pourvus, le travail se fera dans un plus grand respect du projet initial et des contrats de travail.

Concernant les contrats, **Marianne Rami a pu bénéficier d'un contrat "Parcours Emplois et Compétences", permettant un soutien financier de Pôle Emploi.** Cette modalité d'embauche vaut jusqu'en mars 2024, et pourrait être renouvelée.

Lucile Najdouch est en CDI depuis le mois de juillet 2023.

Marine Blondel, éducatrice spécialisée, est venue compléter l'équipe, qui, dans le projet initial, se compose de deux travailleurs sociaux pour permettre plus d'accompagnements et surtout des regards pluri professionnels sur les situations.

Arrivée en mars 2023, **elle a contractualisé un CDI** au mois de novembre.

Elle est la deuxième personne intégrée au projet, qui garde, pour rappel, cette particularité de la "gouvernance partagée", et donc des enjeux supplémentaires lors du recrutement. Elle a pu bénéficier d'un temps d'inclusion au cours d'un atelier technique dispensé dans le cadre du parcours ADRESS.

Concernant le poste de psychologue, Juliette Brasset a assuré cette fonction, qui consiste à soutenir la réflexion et l'élaboration des projets des familles au cours des réunions hebdomadaires collectives. Ce temps peut se compléter avec des actions en lien avec les besoins associatifs, autre que ceux inhérents à l'accompagnement des familles.

Fin juillet, Juliette Brasset a vu ses projets professionnels évoluer et ne plus être compatibles avec les besoins de l'association, qu'elle a donc quittée.

Le poste de psychologue est actuellement vacant et reste à définir : est-ce un prestataire ponctuel ? Est-ce un salarié associé aux différentes tâches associatives ? Est-ce pour du soutien technique ? De l'analyse de la pratique ? Ce sont des questions qui seront retravaillées au début de l'année 2024.

➔ **L'association, avec son principe de l'auto-gestion, se compose de professionnelles exclusivement en lien direct avec la mission et les interventions auprès du public. Les "frais de fonctionnement" et la masse salariale, si complexes à faire financer sont pourtant ici, en lien direct avec le cœur de la mission, et les actions auprès du public.**

En ce qui concerne les formations, les membres de l'équipe sont inscrites à des sessions proposées par la CAF, et qui auront lieu en fin d'année 2023, et au début 2024.

Un accompagnement dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement est en cours de réflexion. Il bénéficierait à toute l'équipe.

Le premier accueil de stagiaire a eu lieu en octobre. Cette étudiante en formation d'Educateur Spécialisé à l'institut Saint Simon a intégré l'équipe dans le cadre de son stage de découverte. Cet accueil témoigne du sérieux de l'association et permet une dynamique réflexive intéressante.



L'association peut avoir à **faire appel à des bénévoles**, dans le cadre d'actions ponctuelles en vue de récolter des fonds. A l'heure actuelle, il n'y a pas de recensement des personnes qui pourraient répondre à ces besoins de bénévolat.

2.2 Les ressources matérielles : entre stabilité des ressources et acquisition de biens



L'équipe bénéficie toujours du local situé au sein des locaux de la "Bouillonnante", au 24 rue du Général Ferrié, à Toulouse. C'est le lieu des réunions et du travail administratif. Il n'est pas destiné à l'accueil du public.

Cette location temporaire, débutée depuis juin 2022, voit le bail être prolongé régulièrement.



Les véhicules personnels sont toujours utilisés pour les déplacements des professionnelles.

A moyen terme, il n'y a pas de perspective d'évolution envisagée, autre que l'acquisition d'un vélo électrique.



En termes de **moyens de diffusion de l'information**, l'association dispose toujours du **site internet**, retravaillé en fin d'année (www.resohandfamily.fr).

Les plaquettes d'informations sont aussi un outil important auprès des partenaires.



Le Rotary Club a permis l'acquisition de matériel sensoriel adapté aux besoins des enfants en situation de handicap.

Enfin, l'association a récolté **quelques dons de jouets et vêtements**, qu'elle transmet alors aux familles en fonction des besoins.

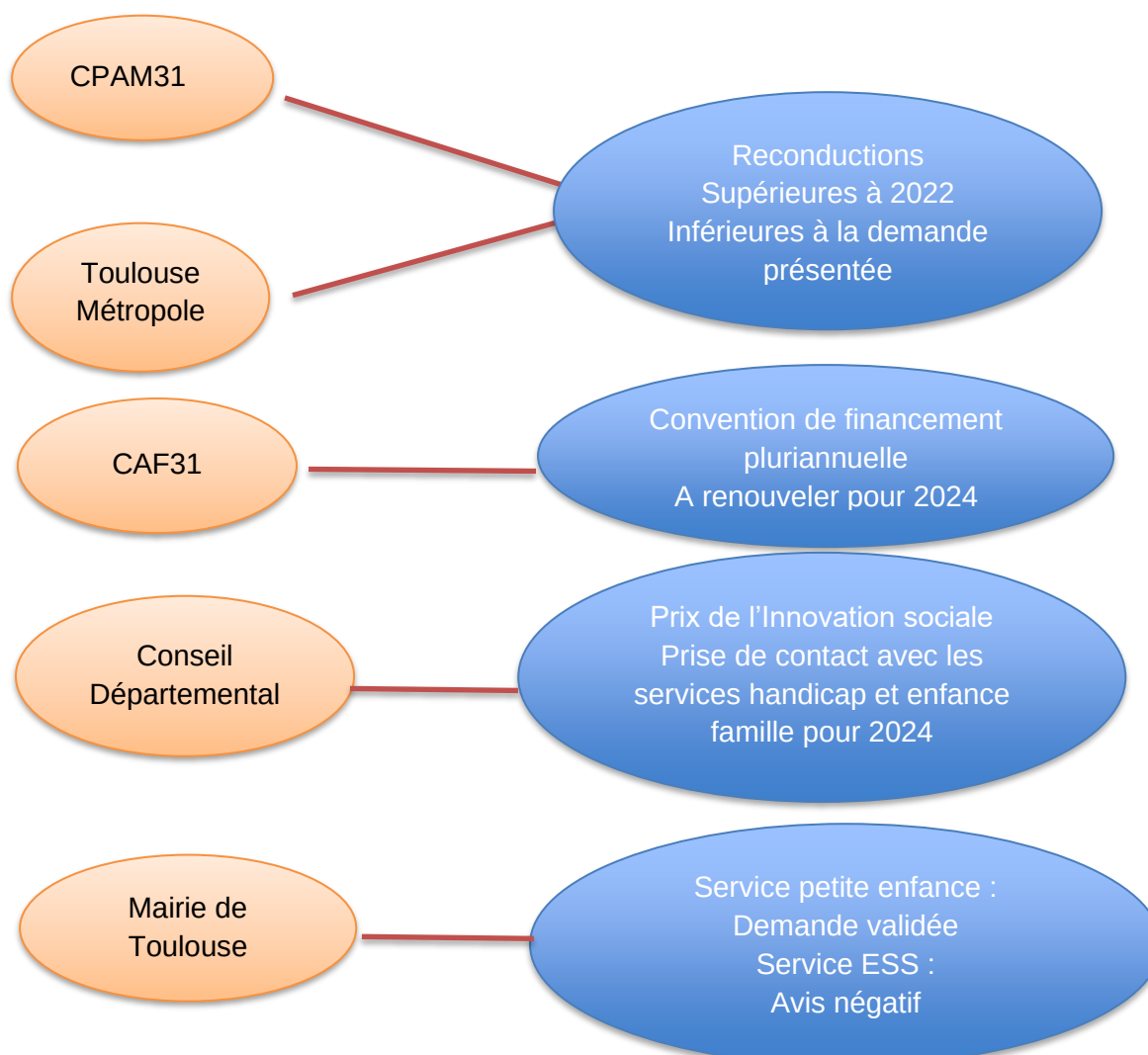
- ➔ L'association fonctionne de manière "minimaliste", et ses acquisitions matérielles sont l'objet de dons, de récupération. Les subventions versées sont donc dévolues exclusivement à la mise en œuvre des interventions auprès des familles (sorties, déplacements, personnels).

2.3 Les ressources financières : quand l'existant nécessite du complément

L'objectif pour l'association, c'est de développer les sources de financement autonomes.

Cependant, l'appui conséquent des pouvoirs publics restera indispensable.

2.3.1 Subventions :



2.3.2 Autres apports :

Les interventions à visée formative :
Partenariat avec le CRFPFD et ERASME

Le Rotary Club Tournefeuille Lardenne

Complète le matériel informatique financé en 2022 (nouveaux besoins liés à l'arrivée de Marine Blondel). Permet l'acquisition de matériel sensoriel adapté aux besoins des enfants avec un handicap neuro-développemental.

Actions ponctuelles

Partenariat avec la parfumerie Nocibé pour les papiers cadeaux solidaires
Vente de chocolats de Noël

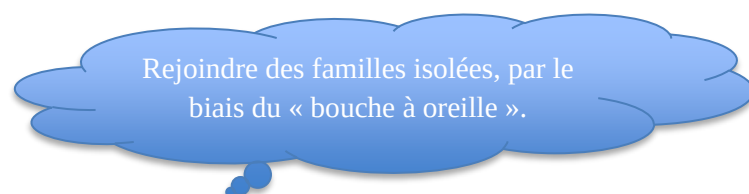
PARTIE 3 : EVALUATION - ECARTS - PERSPECTIVES

3.1 : Une évaluation globale positive mais imparfaite

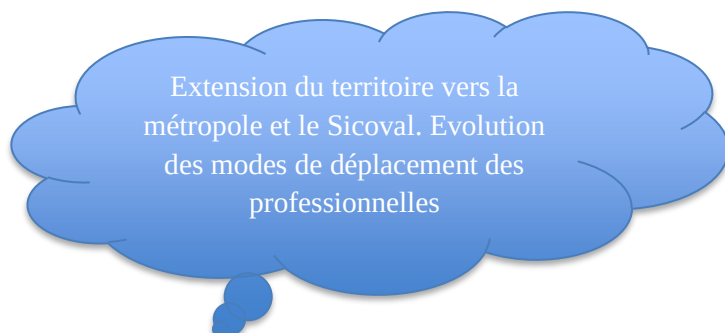
3.1.1 En lien avec les données précédemment détaillées :

- 😊 L'adressage des familles est continu
- 😊 Rejoindre 30 à 50 familles, soit 130 à 180 bénéficiaires directs et indirects.
- 😊 Le turn-over existe, il n'y a pas de chronicisation de l'accompagnement
- 😊 Les sources d'adressage et d'orientation sont diversifiées
- 😊 Le travail en partenariat est au cœur des accompagnements
- 😊 Il y a une très bonne adhésion des familles aux suivis proposés
- 😊 Il y a eu peu de dégradation des situations sociales ni de l'état de santé
- 😞 Il n'a pas pu être évité le recours aux services sociaux pour 4 familles
- 😞 Les partenaires de la métropole ne se sont pas saisis de nos propositions de rencontre.
- 😞 Il n'y a pas de contact avec l'ARS. Il semble exister des résistances du côté du Conseil Départemental.

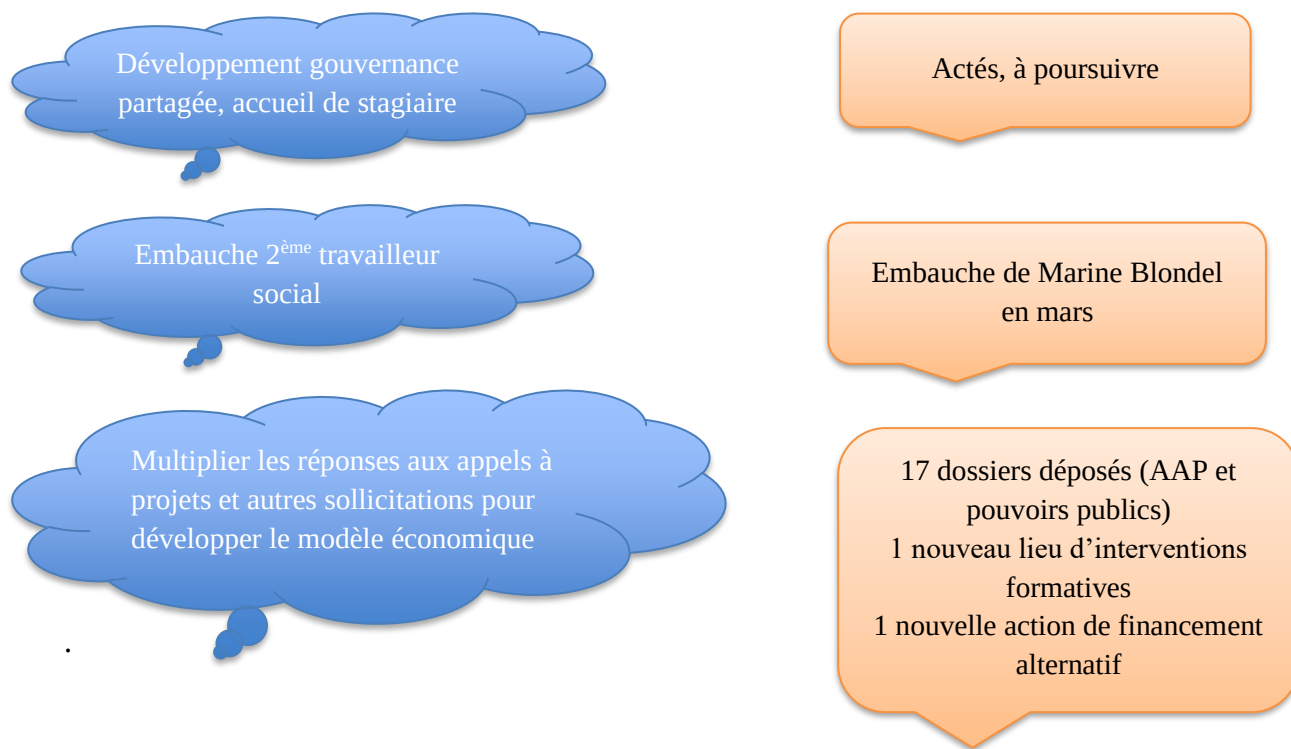
3.1.2 En fonction des objectifs fixés en 2022



4 familles concernées



En cours de construction



3.2 Ecart avec le projet initial / les besoins du terrain

➔ Le profil des familles :

- Les familles allophones :
Les entretiens pour recueillir un contenu précis ou « de fond » sont rarement possibles et nécessitent souvent d'attendre un entretien en commun avec un partenaire ayant la possibilité de financer un interprète.
Leur orientation, leur inclusion dans des espaces collectifs sont complexes, alors même que c'est un des enjeux majeurs dans la construction des projets.
- Les familles sans droits ouverts :
Les orientations sont limitées et les ressources partenariales aussi. Ces familles sont en grande précarité. L'aide à la pourvoyance des besoins primaires ou des temps de répit sont les axes d'intervention principaux et prennent le pas sur la création d'un réseau soutenant, une socialisation.
- Les familles qui refusent l'accès à leur domicile :
Orientées par le partenaire vers notre association, elles disent être ouvertes à l'accompagnement, sans accepter des interventions au domicile. Plusieurs propositions sont construites pour débiter malgré tout l'accompagnement et gagner la confiance.

Mais si l'accès au logement n'est pas possible au bout de quelques semaines, ces accompagnements ne sont pas voués à perdurer dans le temps.

➔ Le fonctionnement de l'équipe

- Le travail autour de l'autonomie des familles dans leurs déplacements, la recherche de déplacements professionnels éco-responsables, étaient des enjeux du projet de départ. Mais les difficultés d'accès pour les familles aux transports en commun, des domiciles éclatés sur le territoire, font que la voiture est le principal outil de travail.
- La place de la psychologue, initialement prévue pour être un soutien technique lors des réunions de constructions des projets est remise en question. Le besoin ne se fait pas aussi présent, que celui pensé initialement. Une approche psychanalytique est-elle pertinente face à des familles dont l'enfant a un trouble neurodéveloppemental ? Le besoin n'est-il pas prioritairement de proposer aux professionnelles, un espace ponctuel de réflexion sur les pratiques et la vie associative ?

➔ L'engagement des pouvoirs publics

- Compte tenu de ses missions et de son public, l'association répond aux actions et compétences du Conseil départemental et de l'ARS. Comme présenté avant, ces deux pouvoirs publics ne s'engagent pourtant pas à la hauteur de ce qui était pensé initialement.
- En conséquence, le besoin de multiplier les autres soutiens des acteurs publics est réel. Il nécessite d'adapter les actions pour répondre aux différents attendus.

3.3 Les perspectives pour 2024

Stabilisation ressources humaines : CDI,
pourvoir le poste de psychologue

Auprès des familles : Développement des
activités vers du collectif ou en collectif

Sécuriser le modèle économique :
Développer les sources de fonds propres,
conforter le soutien des pouvoirs publics,
poursuivre les réponses aux appels à projet

CONCLUSION :

Que retenir de cet état des lieux des familles accompagnées et du travail entrepris avec elles ?

D'abord que des situations sociales déjà fragiles, basculent quand le handicap surgit pour un enfant. Les difficultés sont tellement importantes et multiples qu'elles nécessitent la construction d'un réseau pour répondre aux besoins de la famille.

En première ligne, dans ces situations complexes, on retrouve les mères. Elles sont prises dans la survie pour leur famille, elles sont enfermées dans les soins et la garde de leur enfant vulnérabilisé. Elles sont en situation d'épuisement, isolées.

Les « jeunes mères » porteuses d'un handicap psychique sont elles aussi victimes de discriminations dans leur inscription sociale, de part le regard que la société, voir même les travailleurs sociaux, peuvent poser sur leurs compétences maternelles. Elles sont alors en manque de confiance en elles pour construire leur parentalité, voir en difficultés pour créer des liens vers l'extérieur sans le soutien d'une personne de confiance.

Les familles accompagnées sont en demande d'aide, refusant la fatalité de leur condition. Elles ne restent pas passives face à leur situation, elles cherchent des solutions. Mais leurs besoins restent non pourvus sans une aide adaptée.

Face à cela, ResÔ H'and Family essaie de « bricoler » des solutions avec elles. Chercher une poussette adaptée au handicap, réexpliquer les RDV médicaux, garder un enfant, contacter les partenaires.

La philosophie des interventions, c'est celle des « petits pas », et surtout, d'une régularité dans le soutien apporté.

Ainsi, on observe des situations qui évoluent positivement, au bout de quelques mois. Des relais sont trouvés, des situations d'accès au soin se débloquent, le quotidien s'organise pour être moins pesant.

L'association ne fonctionne qu'avec la participation des acteurs du territoire. Pour l'adressage et l'orientation des familles, pour la mise en place des accompagnements, et pour sa viabilité. En retour, elle propose des interventions qui comptent, pour les familles, mais aussi pour le territoire en ce qu'elles répondent aux attendus des politiques publiques.

Au risque de nous répéter, l'association, par son organisation, est entièrement engagée dans les actions auprès des familles. Sans « fonction support » de commodité, avec des professionnels compétents et investis, elle mérite d'être soutenue au plus près de ses besoins.

Et vous, quelle forme prendra votre engagement à nos côtés ?